

-----  
CABINET  
-----

Arrêté n° 6536 /MEFVN-CAB  
portant nomination des attachés au cabinet du ministre  
de l'économie fluviale et des voies navigables

**LE MINISTRE DE L'ECONOMIE FLUVIALE ET DES VOIES NAVIGABLES,**

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2017-400 du 10 octobre 2017 déterminant la composition des cabinets ministériels ;

Vu le décret n°2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2022-1882 du 21 novembre 2022 relatif aux attributions du ministre de l'économie fluviale et des voies navigables ;

Vu le décret n°2023-56 du 24 février 2023 portant organisation du ministère de l'économie fluviale et des voies navigables ;

**ARRETE :**

**Article premier :** sont nommés :

- attaché administratif et juridique : Monsieur Euloge NGAMBOU ;
- attaché aux voies navigables, chargé de la CICOS : Monsieur Camille BOKATOLA ;
- attaché à l'économie fluviale: Monsieur Yvon Roger KOUEBE ;
- attaché chargé du développement durable et de la préservation du milieu fluvial : Monsieur Vincent Edgard OUBOURRA :*u*

- attachée aux ressources documentaires, chargée du personnel : Madame  
Lionelle Luce BANGAGNAN.
- attaché de presse : Monsieur Léandre ZABE ZATCHVITCH ;
- attaché aux relations publiques, Chef du protocole : Monsieur Petou  
RAPHE WILLIAM.

**Article 2 :** Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

**Article 3 :** Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 26 mai 2023



Guy Georges MBACKA. -